

La langue et le temps
Analyse objective, analyse subjective et théorie de la grammaticalisation
Marie-José Béguelin - Université de Neuchâtel

marie-jose.beguelin@unine.ch

[... ;] c'est qu'on a cédé une fois de plus
à l'illusion des êtres linguistiques
menant une vie indépendante.
(Saussure, *ÉLG* : 23)

Dans le cadre du présent colloque, j'adopterai un point de vue résolument « présentiste ». Je m'attacherai à montrer le potentiel révolutionnaire intact de l'enseignement saussurien, et cela dans le domaine où Saussure s'est illustré tout au long de sa carrière : la linguistique diachronique. Le maître genevois nous a laissé, on le sait, un ouvrage qui est considéré par les spécialistes à la fois comme le monument de la linguistique historique du 19^e siècle et comme l'apogée méthodologique du paradigme de la grammaire comparée¹. On pourrait donc légitimement penser que les idées saussuriennes sur la langue occupent une place de choix dans l'« horizon de rétrospection » des diachroniciens de ce début du 3^e millénaire. Or tel n'est pas le cas. Dans le cadre d'une recherche sur l'évolution de certaines structures macro-syntaxiques du français², j'ai découvert avec surprise combien les modèles actuellement dominants en diachronie linguistique se sont développés à l'écart de l'enseignement du maître genevois, quand bien même les représentants de ces modèles se réfèrent volontiers à Saussure, notamment aux dichotomies *synchronie-diachronie* et *langue-parole*. Cette situation épistémologique paradoxale mérite examen.

1. L'évolution des langues, vue un siècle après Saussure

La linguistique diachronique a connu, depuis les années 1970, un puissant regain d'intérêt. Dans la foulée des travaux de Givón, Lehmann, Hopper & Traugott, Heine, Haspelmath, etc., la recherche sur l'évolution des langues est conduite principalement aujourd'hui dans le cadre du paradigme connu sous le nom de *grammaticalisation*, paradigme illustré, de part et d'autre de l'Atlantique, par une impressionnante quantité de publications³. Dans sa version forte, la théorie de la grammaticalisation repose sur une série d'hypothèses qui peuvent être synthétisées comme suit :

¹ Il s'agit, on l'aura compris, du *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes* publié par Saussure en 1879 [1878], et contenant la découverte des fameux « coefficients sonantiques ». Le *Mémoire* est plus qu'une préfiguration du *Cours*, il est une première mise en œuvre des idées qui ont fait plus tard la célébrité de Saussure, et contrairement à ce que pense Meija, 1998 :20, le maître genevois, en contestant certains points de la méthode historique, a été tout à fidèle à lui-même. Les réflexions de Saussure sur la langue, qui ont donné naissance à la linguistique générale, ne sont autres qu'une justification répétée et un approfondissement apportés aux choix méthodologiques du *Mémoire* (pour une analyse, cf. Kuryłowicz, Mayrhofer, Vallini, cités in Béguelin 2003). De nos jours, les travaux de linguistique historique et comparative qui firent la célébrité de Saussure auprès de ses contemporains sont malheureusement devenus hors de portée : qu'ils soient spécialistes de Saussure ou diachroniciens, les linguistes contemporains n'y ont plus accès directement, tant les arrière-plans épistémologiques nécessaires à la compréhension de cette œuvre leur sont devenus étrangers.

² Projet FNS 100012-113726 « La syntaxe interne des périodes ».

³ Pour prendre la mesure de ce succès, qui est aussi un succès éditorial, il suffit par exemple de consulter un catalogue des éditions John Benjamins, Amsterdam/Philadelphia.

- (i) Les changements linguistiques parcourent des étapes obligées, représentables sous la forme d'échelles allant d'un pôle « plein » à un pôle « vide », l'idée de base étant que le « lexical » devient « grammatical », que le « moins grammatical » devient « plus grammatical » ; la conception est la même du côté du sens : le « sémantiquement plein » subit diachroniquement un *blanchiment* qui fait passer le concret à l'abstrait, le « moins subjectif » au « plus subjectif », etc.
- (ii) La grammaticalisation est graduelle, progressive, unidirectionnelle.
- (iii) Il y a une généralité typologique des processus de grammaticalisation.
- (iv) La grammaticalisation est le changement linguistique par excellence, éclipsant toute autre forme de changement (Haspelmath, 1998).

L'évolution linguistique est symbolisée, dans cette perspective, par des échelles ou « parcours » de grammaticalisation⁴, qui peuvent concerner tour à tour les aspects formels de la langue, les niveaux d'analyse, les catégories, le sens :

- (1) (a) *Discourse* > *Syntax* > *Morphology* > *Morphophonemics* > *Zero* (Givón 1979 : 209)
- (b) *juxtaposition* > *syntactisation* > *morphologisation* > *fusion* > *chute* (Melis & Desmet, 1998 : 18, d'après Hopper & Traugott)
- (c) « *fuller, freer, more complex structures to shorter, more bondend, simpler ones (e.g., lexeme > affix)* » (Traugott, 2003: 629)
- (d) *PERSON* > *OBJECT* > *ACTIVITY* > *SPACE* > *TIME* > *QUALITY* (Heine 2003 : 586), etc.

Le courant « grammaticalisation » a permis de revivifier, mais aussi d'étoffer et de prolonger, toute une longue tradition d'études à caractère philologique, comparatif ou typologique, ce qui est en soi réjouissant. Toutefois, à l'intérieur même du paradigme, l'appareil conceptuel utilisé pour aborder le changement linguistique est problématique. Des débats pointilleux, prolixes, d'une complication qui défie la synthèse, portent sur la définition et l'application, au cas par cas, de termes comme *grammaticalisation*, *dégrammaticalisation*, *lexicalisation*, *pragmaticalisation*, etc. ; sur l'existence ou non de contre-exemples à l'unidirectionnalité ; sur le statut de l'unidirectionnalité en tant que critère définitoire ; sur la position (interne ? externe ?) de la réanalyse par rapport à la grammaticalisation, etc.⁵ L'inflation terminologique et le byzantinisme des discussions contrastent avec le caractère plutôt rudimentaire des oppositions fondatrices de la théorie : *lexique* vs *grammaire*, « mots principaux » vs « mots accessoires », « concret » vs « abstrait »... Héritières directes de la tradition grammaticale, les oppositions en question sont scientifiquement contestables ; elles n'en servent pas moins d'axiomes au paradigme de la grammaticalisation, qui tend à éluder toute réflexion de fond sur la définition du domaine grammatical et sur l'universalité supposée des catégories⁶. Quant aux inévitables (et insolubles) problèmes de frontières qui se posent entre les entités mises en balance, ils sont en général réglés par le recours à une notion de pur confort, plurivoque et peu théorisée : celle de *continuum*.

Malgré un succès qui peut être qualifié de planétaire, la théorie de la grammaticalisation a fait l'objet, il y a peu d'années, de mises en question percutantes, notamment sous la plume de linguistes d'inspiration générativiste (Campbell (2001), Newmeyer (2001)). Les critiques qui ont été adressés à ce modèle, reformulées à ma manière et sans prétention à l'exhaustivité, sont les suivantes :

- (i) Il y a beaucoup d'exemples de changements qui contredisent l'unidirectionnalité. Dès lors, le concept de grammaticalisation est soit contradictoire, soit *ad hoc*, parce que défini de manière circulaire.

⁴ En anglais *cline*, *path*, *pathway*, *grammaticalization chain*..., cf. Heine 2003 : 589.

⁵ Voir les présentations de Prévost, 2003 et 2006, et de Marchello-Nizia, 2006, appuyées sur d'abondantes bibliographies.

⁶ Cf. p.ex. Langacker, xxx ; Melis & Desmet, 1998.

- (ii) L'unidirectionalité n'est qu'un constat trivial, elle est inhérente à la notion même de processus.
- (iii) La théorie de la grammaticalisation est portée à décrire des changements linguistiques isolés, en les extrayant de leur contexte et du système qui les inclut.
- (iv) Les empires temporels sur lesquels travaille cette théorie sont cognitivement inaccessibles aux locuteurs, alors même que ces locuteurs sont censés être les acteurs des changements constatés.

En dépit de leur relative marginalité, ces objections méritent d'être méditées ; elles ouvrent un débat sur la validité même du concept de grammaticalisation. Et de manière plus ou moins directe, elles posent le problème de savoir sur quels fondements épistémologiques devrait reposer une théorie générale, non triviale et non contradictoire, du changement linguistique.

2. Continuité et discontinuité dans l'évolution de la langue : la réflexion de Saussure

Dans le contexte d'aporie théorique sommairement esquissé ci-dessus, il semble opportun de revenir à la pensée linguistique de Saussure, pensée qui s'est forgée, comme je l'ai rappelé ci-dessus, au contact approfondi des langues indo-européennes et de leur histoire. C'est en effet à travers son expérience de comparatiste que le maître genevois en est venu à prendre ses distances avec les façons de penser des linguistes de son temps, et qu'il a été conduit à (re)définir l'objet et les tâches de la science qu'il illustrait. De façon répétée, Saussure a contesté, soit fougueusement, soit avec retenue, les illusions, idées reçues, malentendus et autres « idoles » de la linguistique historique de son temps, tout en exprimant sa volonté de redistribuer fondamentalement les priorités scientifiques (cf. CLG/E 1, 73, I R 1.5). Cette veine révolutionnaire s'est exprimée concrètement dès le fameux *Mémoire* de 1879 (cf. n. 1), qui bouleversa la façon d'aborder l'histoire des langues en conférant un rôle de premier plan à l'analogie morphologique et, partant, à la « conscience du sujet parlant », dépositaire de l'analyse linguistique *réelle*, seule apte à légitimer l'analyse du linguiste.

De quel côté que l'on se tourne, c'est donc bel et bien dans une méditation sur « la question du Temps » que s'ancre la linguistique générale de Saussure (cf. CLG/E 1, 1303, N. 23.6). Et les réflexions saussuriennes⁷ restent pleinement d'actualité, on le verra, quand il s'agit d'évaluer les prérequis de la théorie de la grammaticalisation.

Dans ce paradigme, l'unidirectionalité est présentée comme le critère définitoire essentiel, voire unique, de la grammaticalisation, laquelle est à son tour considérée soit comme le prototype du changement linguistique en général, soit comme un type de changement très important, dominant, méritant une attention particulière. Trivial ou non (Newmeyer, 2001), le postulat de l'unidirectionalité suppose une orientation de l'évolution linguistique qui n'est pas exempte de relent téléologique. Les échelles de grammaticalisation, certes, ne sont pas censées représenter l'intégralité des changements linguistiques ; cependant elles accréditent —particulièrement auprès des linguistes inexpérimentés— une vision destructive de ces changements, représentés à tous les niveaux comme allant d'un pôle « plein » à un pôle « vide », via un certain nombre de relais qu'il est tentant de concevoir comme des étapes obligées.

Ennemi de toute vision organiciste et naturaliste des langues, Saussure a, pour sa part, vigoureusement combattu les conceptions déterministes et érosives de l'évolution linguistique en vogue à son époque⁸. Une première façon de s'opposer à ces conceptions fut

⁷ Notamment les documents nouvellement rendus disponibles : les *Écrits de linguistique générale* (ÉLG) édités en 2002 par Simon Bouquet & Rudolf Engler, et le *Troisième Cours*, version Émile Constantin, édité en 2005 par Daniele Gambarara et Claudia Meija dans les *CFS* 58.

⁸ Voir sur ce point la note 176 de l'édition de Mauro du CLG, qui fait brillamment le point sur la conception saussurienne du changement linguistique.

pour lui de mettre au premier plan l'analogie en tant que principe de création et d'innovation dans l'activité linguistique : c'est la création analogique, on le sait, qui reçoit chez Saussure le qualificatif de « grammatical », et c'est l'analogie qui à ses yeux est « la substance la plus claire du langage partout et à toute époque » (ÉLG 161 ; CLG/E I, 2013 sqq.)⁹

Un passage du CLG, issu du Cours II, pose le problème de l'évolution des formes grammaticales dans des termes qui, à première vue, semblent proches de la linguistique historique traditionnelle ainsi que du courant « grammaticalisation » qui en a pris le relais :

« Si l'évolution de la langue se réduisait à celle des sons, l'opposition des objets propres aux deux parties de la linguistique serait tout de suite lumineuse : on verrait clairement que diachronique équivaut à non-grammatical, comme synchronique à grammatical. Mais n'y a-t-il que les sons qui se transforment avec le temps ? **Les mots changent de signification, les catégories grammaticales évoluent ; on en voit qui disparaissent avec les formes qui servaient à les exprimer (par exemple le duel en latin).** » (CLG 194 = CLG/E I 2215-2217, les caractères gras sont les miens)

L'examen des deux sources concordantes de ce passage montre cependant que les éditeurs de 1916 ont supprimé, à la fin du passage, la mention du « développement analogique » qui, dans l'exposé de Saussure, venait immédiatement contrebalancer l'allusion à la disparition de certaines formes¹⁰.

À l'analogie est associée, de manière patente, l'activité du sujet parlant. Or pour Saussure, grand admirateur de Whitney, l'inscription de la langue dans le temps ne saurait avoir lieu hors de la collectivité sociale (cf., dans une perspective convergente, Bulea, 2006) :

« C'est pourquoi à aucun moment, contrairement à l'apparence, le phénomène sémiologique quel qu'il soit ne laisse hors de lui-même l'élément de la collectivité sociale : la collectivité sociale et ses lois est un de ses éléments *internes* et non *externes*, tel est notre point de vue. (ÉLG : 90)

Un tel propos ne serait certes pas démenti par les tenants modernes de la grammaticalisation, toujours prompts à invoquer l'aspect social du langage et le rôle de la parole dans le changement linguistique. Toutefois, rares sont ceux qui tirent de cet ancrage social des conclusions épistémologiques et méthodologiques aussi exigeantes que ne le fait Saussure. À travers la métaphore du jeu d'échecs, celui-ci montre en effet ce fait fondamental que tout changement sur l'échiquier linguistique se déroule indépendamment de l'historique des « coups » qui ont pu être joués auparavant :

« Dans une partie d'échecs, n'importe quelle position donnée a pour caractère singulier d'être affranchie des antécédents, c'est-à-dire qu'il n'est pas « plus ou moins » mais *totale*ment *indifférent* qu'on en soit arrivé à telle position par une voie ou par une autre ; » (CLG/E I, 1484, N. 10).

L'histoire linguistique est ainsi définie par Saussure comme une suite d'« états de langue qui sont perpétuellement la transition entre l'état de la veille et celui du lendemain » (ÉLG, 165) ; cependant, dans chacun de ces états, le système de signes « tel qu'il existe dans l'esprit des sujets parlants » est « totalement indépendant de ce qui l'a préparé » (ÉLG : 43) Cela revient à dire que pour le sujet parlant, qui est aussi l'acteur des changements

⁹ Cf. aussi les passages du Cours I de 1907 commentés par Meija, 1998 : 36-40.

¹⁰ Riedlinger note pour sa part :

« Ainsi il y aura le fait qu'un mot a changé **de signification**, ou bien que des **formes** comme celle du **duel** tombent peu à peu en désuétude dans une langue, ou bien le fait de développement analogique. » (*Ibid.* II R 115 ; G 33a parle du « développement analogique de tel élément. »)

observés, seul existe l'état de langue « en cours », dans lequel il est immergé ; cet état n'est en rien influencé par les états antécédents auxquels, contrairement à l'historien de la langue, il ne peut avoir accès. Dans une telle perspective —et contrairement aux représentations du changement induites par les « échelles de grammaticalisation »— il ne saurait y avoir, à une étape donnée de l'évolution linguistique, une quelconque limitation aux réorganisations potentielles du système, eu égard à l'existence des états antérieurs : seul compte le statut réciproque des termes coexistants.

Pour Saussure, l'absolue continuité dans la transmission de la langue a donc pour corollaire une discontinuité tout aussi absolue entre les reconceptualisations successives auxquelles donne lieu le système. De cette observation essentielle découle le programme de travail de la linguistique en tant que science, programme lié à la nécessité de « changer radicalement de base », de « reprendre *ab ovo* la question totale du langage » (CLG/E II, pp. 22 et 25, 3297 = N 10) :

« Il n'y a de 'langue' et de science de la langue qu'à la condition initiale de faire abstraction de ce qui a précédé, de ce qui relie entre elles les époques. » (CLG/E II, p. 24, 3297 = N 10)

À partir des bases épistémologiques ainsi définies, décrire à grands traits le sort historique des « faits de grammaire », comme le font sans états d'âme les historiens, revient à se lancer dans une activité entachée d'illégitimité. Riedlinger, élève de Saussure et auditeur du Cours II, note ainsi qu'il y a « une contradiction à dire qu'un fait grammatical a une histoire dans le temps » (CLG/E I, 2233, II R 118). Et le professeur ajoute ailleurs : « il n'y a pas pour nous de 'grammaire historique' » (CLG 186).

Quand, dans son Cours II, Saussure aborde de front le thème de l'évolution des formes grammaticales, on comprend donc qu'il se montre peu enclin à le considérer comme soumis à la perspective diachronique¹¹. Il s'attache, au contraire, à montrer que les évolutions grammaticales sont très souvent le résultat, en synchronie, des « faits phonétiques » (eux-mêmes « non grammaticaux » et proprement diachroniques). Après avoir présenté et commenté de manière approfondie plusieurs cas d'espèce (ainsi l'Ablaut ou la constitution du futur en français), le professeur conclut qu'il faut éviter d'

« affirmer à la légère qu'on fait de la grammaire historique quand, en réalité, on se meut successivement dans le domaine diachronique, en étudiant les changements phonétiques, et dans le domaine synchronique, en examinant les conséquences qui en découlent. » (CLG 195 = CLG/E 2226)

Dans ses notes de linguistique générale, Saussure exprime en termes suggestifs le problème de méthode très général qui se pose à la perspective historique :

« Et ce qui a échappé [...] aux linguistes, c'est qu'ici **la matière qui subit l'action historique ne relève d'aucune façon de l'appréciation historique simple**, comme c'est le cas par exemple pour les faits politiques. » (CLG/E II p. 23, 3297 = N. 10, les caractères gras sont les miens)

Le paradigme actuel de la grammaticalisation en est revenu, quant à lui, à un point de vue macro-diachronique sur le changement. Les tenants de ce paradigme sont portés à raisonner *a posteriori* sur le devenir à long terme de formes ou de significations extraites de leurs contextes d'occurrence, voire, pour les besoins de la comparaison typologique, soustraites aux systèmes linguistiques particuliers dont elles tirent leur valeur¹². Les changements constatés sont présentés comme formant séquence, ce qui traduit le point de vue de

¹¹ On aura intérêt, dans le passage correspondant du CLG (CLG/E I 2216 sqq.), à lire les notes d'étudiants plutôt que la vulgate de 1916, où les éditeurs condensent à l'extrême des développements nuancés, nourris d'exemples analysés en détail.

¹² Il s'agit là d'un danger dans lequel les nombreux chercheurs du domaine ne versent évidemment pas tous au même degré.

l'historien, mais non celui des acteurs des changements. Cette présentation « en enfilade » accrédite la thèse de la gradualité, tout en laissant penser que si les termes concernés ont évolué de la façon constatée, c'est qu'ils étaient, par une sorte de vocation intrinsèque, prédestinés à le faire¹³. Contenant en elles-mêmes leur principe explicatif, les échelles deviennent dès lors candidates, par un glissement insidieux, au statut de modèle du changement.

On peut penser que c'est justement ce genre d'attitude épistémologique, communément répandue chez ses contemporains, qui a suscité chez Saussure de si nombreuses et si profondes réflexions sur le fonctionnement de la langue ainsi que sur sa transmission.

Pour lui tout d'abord, on le sait, l'objet de la linguistique n'est nullement fourni d'emblée, même si « l'illusion des choses qui seraient *naturellement données* dans le langage est profonde » (ÉLG 199) :

« C'est justement le point le plus délicat de la linguistique que de se rendre compte de ce qui fait l'existence d'un terme quelconque, car aucun ne nous est donné comme un genre d'entité tout clair ; si ce n'est par l'illusion que nous procure l'habitude ». (CLG/E II p. 28, 3299 = N 12)

« Un mot n'existe véritablement, et à quelque point de vue qu'on se place, que par la sanction qu'il reçoit de moment en moment de ceux qui l'emploient. » (ÉLG 83)

Ensuite, l'objet de la linguistique, qui n'est pas une substance mais un « fait de conscience pur » (ÉLG : 19), associe indissolublement une forme sonore et une signification : cet être double ne saurait être saisi par un seul côté à la fois. Enfin, qui plus est, le signe est doté d'une identité purement différentielle, découlant de son rapport avec les signes coexistants :

« Considérée à n'importe quel point de vue, la langue ne consiste pas en un ensemble de valeurs *positives* et *absolues* mais dans un ensemble de valeurs *négatives* ou de valeurs *relatives* n'ayant d'existence que par le fait de leur opposition. » (ÉLG 77)

La difficulté qu'il y a à voir dans l'objet linguistique « une chose donnée », une entité concrète ou une substance (CLG 153 ; CLG/E II, p. 40, 3322.2 ; ÉLG 197) ; la dualité du signe, hors de laquelle il n'y a pas de fait linguistique (CLG/E II, p. 36, 3310.6) ; enfin la « nullité interne des signes » (CLG/E II, p. 38, 3316.1), contrepartie du principe de différentialité : tels sont les principaux obstacles à la saisie d' « identités diachroniques » que l'on pourrait suivre sur le long terme¹⁴. Ces obstacles sont aussi, si l'on n'y veille, de nature à discréditer toute tentative d'histoire des formes grammaticales, entreprise par définition périlleuse et semée d'embûches :

¹³ C'est ainsi que le linguiste, « à force de ne voir <partout> que la transmission et la tradition dominées elles-mêmes par les forces mécaniques cesse de concevoir le signe linguistique comme étant de son essence un signe conventionnel. Il lui attribue quelque essence mystérieuse ou à part, ou tenant à l'histoire. » (CLG/E II p. 28, 3299 = N 12)

¹⁴ La question des identités diachroniques est présentée par Saussure comme particulièrement délicate (CLG 249-250). La conclusion plutôt optimiste qui clôt le passage du CLG consacré à cette question pourrait laisser croire le problème résolu :

« Or l'identité diachronique de deux mots aussi différents que *calidum* et *chaud* signifie simplement que l'on a passé de l'un à l'autre à travers une série d'identités synchroniques dans la parole, sans que jamais le lien qui les unit ait été rompu par les transformations phonétiques successives. »

Il s'agit toutefois d'un ajout des éditeurs, très éloigné du contenu de la N 9.2 présentée comme source par l'édition synoptique d'Engler (2750). Par souci de symétrie, les éditeurs de 1916 ont probablement cherché à donner un pendant un tant soit peu solide à la notion d' « identité synchronique » présentée plus haut p. 150 (il n'est pas indifférent par ailleurs que dans le Cours II, les deux types d'identité aient été traitées simultanément par Saussure).

« Après avoir dénommé un certain objet, livré le point de vue A, qui n'a d'existence absolument que dans l'ordre A, et qui ne serait pas même une chose délimitée hors de l'ordre A, il est permis peut-être (dans certains cas) de voir comment se présente cet objet de l'ordre A, vu selon B.

À ce moment est-on dans le point de vue A ou dans le point de vue B ? Régulièrement il sera répondu qu'on est dans le point de vue B ; c'est qu'on a cédé une fois de plus à l'illusion des êtres linguistiques menant une vie indépendante. » (ÉLG : 23)¹⁵

On a vu que le courant « grammaticalisation » a récupéré l'opposition concret-abstrait pour la reverser dans les « échelles » où l'abstrait dérive systématiquement du concret. Cette vision de l'évolution des significations aurait à coup sûr affligé profondément Saussure, pour qui le sens repose, dans une optique aréférentialiste, « sur le pur fait *négatif* de l'opposition des valeurs » (ÉLG 77) :

<à propos des expressions *la lumière de l'histoire, les lumières d'une assemblée de savants*>
« Dans ce dernier cas, on se persuade qu'un nouveau sens (dit *figuré*) est intervenu : cette conviction part purement de la supposition traditionnelle que le mot possède une signification absolue s'appliquant à un objet déterminé ; c'est cette présomption que nous combattons. » (ÉLG 75)

« Il n'y a pas de différence entre le sens propre et le sens figuré des mots (ou : les mots n'ont pas plus de sens figuré que de sens propre), parce que leur sens est éminemment négatif. » (ÉLG 72)

« *Aucun signe n'est donc limité dans la somme d'idées positives qu'il est au même moment appelé à concentrer en lui seul* » (ÉLG 78)

Les conséquences de tels propos pour une théorie des changements sémantiques mériterait évidemment de plus amples développements.

Enfin, on notera que l'appréhension du champ synchronique comme « ensemble des différences significatives » (CLG/E I, 2152, II R 85), compromet l'opposition entre morphologie, syntaxe et lexicologie : en dépit de l'utilité pratique qui lui est reconnue, le compartimentage traditionnel ne résiste guère à un examen critique, même sommaire, des subdivisions de la grammaire (CLG 185-188).

3. Conclusions

Rejeté en appendice par les premiers éditeurs du CLG, la présentation de l'opposition entre *analyse subjective*, opérée par les sujets parlants, et *analyse objective*, fondée sur l'histoire, est tirée du Cours I. Elle vise une fois de plus à différencier et, tant que faire se peut, à réconcilier, deux points de vue incommensurables sur la langue :

« Le mot est comme une maison dont on aurait changé à plusieurs reprises la disposition intérieure et la destination. L'analyse objective totalise et superpose ces distributions successives ; mais pour ceux qui occupent la maison, il n'y en a jamais qu'une. » (CLG 252)

La tâche assignée au linguiste est alors de calquer, du plus près possible, les analyses opérées par les sujets parlants, quitte à « abandonner la perspective diachronique ou historique qui sera pour lui une gêne, un empêchement » (« Le troisième cours », CFS 58, 2005 : 275)

¹⁵ Ailleurs, le linguiste genevois tire plus catégoriquement encore la conséquence du principe de différentialité :

« Il n'y a probablement pas lieu de dire d'une époque à l'autre ce qui est le même sème, ni de moyen de commensuration pour cela, puisque le sème dépend < dans son existence > de tout l'entourage parasémique de l'instant même. » (CLG/E II p. 37, 3314.9 ; *sème* est à prendre ici au sens de *signe*)

Au terme de ce bref parcours, à mes risques et périls, je proposerai de synthétiser comme suit ce que pourraient être les prérequis saussuriens d'une théorie du changement linguistique :

- (i) Les changem
- (ii) ents linguistiques ne sont pas orientés.
- (ii) Chaque changement naît dans le cadre d'un état de langue donné, de manière totalement indépendante des états antérieurs.
- (iii) La création analogique est, à tout moment, le fait grammatical par excellence.
- (iv) Il n'y a, dans un état de langue donné, ni hiérarchie entre les faits significatifs, ni de « sens propres » dont dériveraient des « sens figurés »
- (v) Il n'y a pas d'histoire possible des formes grammaticales.

Quant au véritable programme de la linguistique diachronique, il est succinctement esquissé par Saussure dans les termes suivants, auxquels il n'y a rien à reprendre :

« IV. Point de vue HISTORIQUE de la fixation de deux états de langue successifs pris chacun en lui-même, d'abord, et sans subordination de l'un à l'autre, suivie de l'explication. » (ÉLG 22)

C'est une fois rempli que ce programme qu'il sera possible de déboucher sur des généralisations solides, fondées sur une analyse des *actions langagières* des locuteurs et de leurs répercussions au sein de chaque champ synchronique.

Nous sommes maintenant en mesure d'évaluer à quel point les travaux récents sur la grammaticalisation se sont, comme je le disais en introduction, éloignés de l'enseignement de Saussure. D'où vient cette tentation néo-schleichérienne, menant à conférer une vie indépendantes aux formes linguistiques, à raisonner comme si elles étaient des organismes en soi, mus par des évolutions qui leur sont propres ? Il est frappant que le paradigme de la grammaticalisation se réclame d'un article d'Antoine Meillet intitulé « L'évolution des formes grammaticale » (1912), article de vulgarisation contenant la première occurrence de « grammaticalisation » qui était alors un néologisme : or le célèbre comparatiste français figure parmi les plus connus des anciens élèves de Ferdinand de Saussure. Le rapport entre les deux savants est donc directement en cause, ... mais ceci est une autre histoire.

Bibliographie

- Béguelin, Marie-José, 2003, « La méthode comparative et l'enseignement du *Mémoire* », in Simon Bouquet, dir., *Ferdinand de Saussure, Cahiers de l'Herne*.
- Boone Annie & Michel Pierrard (éds), 1998, *Les marqueurs de hiérarchie et la grammaticalisation, Travaux de linguistique* 36, Bruxelles : Duculot.
- Brinton Laurel J. & Elizabeth Closs Traugott, 2005, *Lexicalization and Language Change*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Bulea, Ecaterina, 2006. « La nature dynamique des faits langagiers, ou de la « vie » chez Ferdinand de Saussure », CFS 59, 5-20.
- Campbell Lyle, 2001, « What's wrong with grammaticalization ? », *Language Sciences* 23, 113-161.
- Giacalone Ramat Anna & Paul J. Hopper (eds), 1998, *The limits of grammaticalization*, Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.
- Haspelmath Martin, 1998, « Does grammaticalization need reanalysis ? », *Studies in language*, 22, 315-351.
- Harris Alice C. & Lyle Campbell, 1995, *Historical syntax in cross linguistic perspective*, Cambridge : Cambridge University Press.

- Heine Bernd, 2003, « Grammaticalization », in Joseph B. & Janda R. (eds), *The Handbook of Historical Linguistics*, Malden, MA : Blackwell, 575-601.
- Heine Bernd et alii, 1991, *Grammaticalization : A Conceptual Framework*, Chicago : University of Chicago Press.
- Hopper Paul J., 1987, *Emergent grammar*, Berkeley : Berkeley Linguistics Society 13, 139-157.
- Hopper Paul J. & Elizabeth Closs Traugott, 1993, *Grammaticalization*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Jacobs Joachim, von Stechow Armin, Sternefeld Wolfgang & Theo Vennemann (eds), 1995, *Syntax. Ein internationales Handbuch zeitgenössischer Forschung*, Berlin- New York: Walter de Gruyter, 2 vol.
- Jespersen Otto, 1976 (= 1922). *Nature, évolution et origines du langage*, Paris : Payot.
- Joseph B. & Janda R., *The Handbook of Historical Linguistics*, Malden, MA : Blackwell.
- Kriegel Sybille, dir., 2003, *Grammaticalisation et réanalyse. Approches de la variation créole et française*, Paris : Éditions du CNRS.
- Langacker Ronald W., « Syntactic reanalysis », in Li Charles (ed.), 57-139.
- Lehmann Winfred P., 1992, *Historical Linguistics*, third edition, London and New York : Routledge.
- Li Charles (ed.), 1977, *Mechanisms of Syntactic Change*, Austin: University of Texas Press.
- Lichtenberk, F., 1992. « On the gradualness of grammaticalization », in Traugott E.C. & B. Heine, eds, *Approaches to grammaticalization*, Amsterdam-Philadelphia, Benjamins, vol. 1, 37-80.
- Lightfoot, David, 1999. *The Development of Language: Acquisition, Change, and Evolution*, Oxford: Blackwell.
- Lightfoot, Douglas J., 2005. « Can the lexicalization/grammaticalization distinction be reconciled ? », *Studies in Language* 29/3 : 583-615.
- McDaniels, Todd, 2003. « What's wrong with reanalysis ? », *Toronto Working Papers in Linguistics* 21 : 81-88.
- Marchello-Nizia Christiane, 2006, *Grammaticalisation et changement linguistique*, Bruxelles : De Boeck.
- Meillet, Antoine, 1912, « L'évolution des formes grammaticales », *Scientia (Rivista di scienza)* vol. XII, no XXVI, 6, repris dans *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, 1975, 130-148.
- Meija Claudia, 1998. *La linguistique diachronique : le projet saussurien*, Genève, Droz,
- Melis Ludo & Piet Desmet, 1998, « La grammaticalisation: réflexions sur la spécificité de la notion », in Boone & Pierrard (éds), 13-26.
- Newmeyer Fritz J., 2001, « Deconstructing grammaticalization », *Language Sciences*, 23, 187-229.
- Prévost Sophie, 2003, « La grammaticalisation : unidirectionnalité et statut », *Le Français Moderne*, LXXI (2), 144-166.
- Prévost Sophie, 2006 : « Grammaticalisation, lexicalisation et dégrammaticalisation : des relations complexes », *Cahiers de praxématique* 46.
- [Reichler-]Béguelin Marie-José, 1990, « Conscience du sujet parlant et savoir du linguiste », in : R. Liver, I. Werlen et P. Wunderli (éds), *Sprachtheorie und Theorie der Sprachwissenschaft. Festschrift für Rudolf Engler*, Tübingen : Gunter Narr, 208-220.
- [Reichler-]Béguelin Marie-José, 1994, « La méthode comparative. Problèmes épistémologiques en diachronie linguistique », in Françoise Bader (éd.), *Langues indo-européennes*, Paris : Éditions du CNRS, 43-64.
- [Reichler-]Béguelin Marie-José, 2000, « Des coefficients sonantiques à la théorie des laryngales », in S. Auroux (éd.), *Histoire des idées linguistiques*, tome III, Bruxelles : Mardaga, 173-182.
- Saussure, Ferdinand de, CLG = *Cours de linguistique générale*, 1e éd. par C. Bally et A. Sechehaye 1916, 2e éd. 1922, 3e éd. 1931 ; éd. de T. De Mauro, Payot, 1972 ; éd. critique et synoptique de R. Engler, Wiesbaden, Harrassowitz, dès 1967 (= CLG/E).
- Saussure (Ferdinand de), *Recueil = Recueil des publications scientifiques*, Genève, 1922 (réimpression Slatkine, 1984).
- Saussure, Ferdinand de, *ÉLG = Écrits de linguistique générale*, édités par S. Bouquet & R. Engler, Paris, Gallimard, 2002..
- Traugott Elizabeth Closs, 2003, « Constructions in grammaticalization », in Joseph B. & Janda R. (éds), 624-647.